

E.P.2 INTERVENTION TECHNIQUE

MISE EN SERVICE

La mise en service doit se faire impérativement sur le stator réalisé par le candidat. Si la réalisation de ce stator n'a pas pu être menée à son terme dans les 6 heures allouées, le candidat pourra, dans le temps imparti à la mise en service (1 heure), poursuivre et terminer sa réalisation avant de mettre en service, **jusqu'à 50% du temps de mise en service.**

Avant l'étuvage* et l'imprégnation*, on vous demande de vérifier :

1	l'isolement au poste de claquage $U_c 2U + 1000$ v.	.../ 5
2	L'absence de court-circuit à l'aide du grognard	.../ 5
3	L'absence de coupure	.../ 5

Après l'imprégnation* de votre stator en classe F, on vous demande :

4	de réaliser la plaque à bornes.	.../ 5
5	de réaliser le couplage selon la tension du réseau $U=400$ v.	.../ 5
6	de réaliser le remontage mécanique	.../ 5

Lors des essais, on vous demande de contrôler :

7	l'intensité de chaque phase	.../ 10
8	la fréquence de rotation	.../ 10

TOTAL **.../ 50**

*les mises en situation ne sont pas à réaliser physiquement

**Numéro du
candidat :**

Groupement inter académique II	Session 2004	Code		
Examen et spécialité CAP ELECTROBOBINAGE				
Intitulé de l'épreuve E.P.2 intervention technique MISE EN SERVICE				
Type SUJET	Facultatif : date et heure	Durée 1 heure/8h	Coefficient 10	N° de page / total S1/1